



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p><u>DATE DE CONVOCATION</u></p> <p>21/04/2026</p> <p><u>AFFICHEE LE :</u></p> <p>21/04/2026</p>
<p><u>NOMBRE DE CONSEILLERS</u></p> <p>EN EXERCICE : 33</p> <p>PRÉSENTS : 31</p> <p>VOTANTS : 33</p>
<p><u>DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS</u></p> <p>28 avril 2026</p>

L’an deux mil vingt six, le 27 avril , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Bertrand HAVARD, Sandrine VAUDREVILLE, Alexia ATCHRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTIL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Julie-Anne BIZET, Stéphane DUPONT, Marine THOMAS, André VROMET, Laurence FILOCHE-GARNIER, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Murielle DUVET

ABSENTS :

PROCURATIONS : Clément HUYGHE À Sandrine VAUDREVILLE, Philippe BOMBLED À David BLAIZOT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANIMATION DE LA VILLE

DELIBERATION N° **DELIB-2026-072**

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT

Après vérification de leurs bilans d’activités et financiers de l’année 2025 et du budget prévisionnel 2026, il vous est proposé d’accorder aux associations ci-dessous une subvention de fonctionnement afin de répondre à leurs besoins en trésorerie pour l’année 2026.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS – « Animation de la Ville »

Nom de l'association bénéficiaire	Subvention totale versée en 2025	Montant proposé pour 2026
F.N.A.C.A (<i>Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie</i>)	700€	500€
Club de la Joie de Vivre	14 200€	14 000€

Après consultation de la commission « Sport, Culture, Lecture Publique et Événementiel » du mardi 14 avril 2026,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'ATTRIBUER** les subventions (présentées ci-dessus) aux associations ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte se rapportant à la présente délibération.

Pour la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (500 €)

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	0

Pour le club de la Joie de Vivre (14 000 €)

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET